

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC LORS DE MANIFESTATION**

Cette demande doit être transmise à la Ville de MARVEJOLS au service suivant :
Mesdames Anne-Marie MALAFOSSE et Nathalie PALMIER - RÉGLEMENTATION - 9, avenue Savorgnan de BRAZZA - 48100 MARVEJOLS. Tél : 04.66.32.48.87/e-mail : elections@ville-marvejols.fr. La demande doit être déposée ou transmise au service, 1 mois avant la date prévue pour la manifestation.

Cadre réservé à l'administration
Demande enregistrée sous le numéro.....le.....

I - DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

1.1. NOM DE LA MANIFESTATION ET LIEU SOUHAITÉ

NOM :
LIEU :
DATE(S) : inclus, période de montage/démontage.

1.2. ORGANISATEUR

Société ou Association
SIRET OU DECLARATION AU JOURNAL OFFICIEL (OU STATUTS)
.....
ADRESSE
TEL : Et/ou Mobile :
FAX : Email :

Responsable ou Président :
Titre ou qualité :

1.3. CARACTÈRE DE LA MANIFESTATION

- CULTUREL
- SPORTIF
- COMMERCIAL
- HUMANITAIRE/SOCIAL
- VIDE GRENIER/BROCANTE
- CARNAVALS/FETES DES ECOLES
- AUTRES (à Préciser)

1.4. PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

1.4.1 OCCUPATION DU SITE

Date(s) et horaires(s) de début d'installation :
Date et heure exacte de début de la manifestation :
Date et heure exacte de fin de la manifestation :
Date(s) et horaire(s) de fin de démontage :

Objet de la manifestation et/ou des animations envisagées

.....
.....

Restrictions Circulation

Lieux :

Horaires :

Restrictions stationnement

Lieux (préciser le nombre d'emplacements de parking souhaité) :

Horaires :

1.4.2 PUBLIC :

Jauge estimée (estimation du nombre maximal de personnes attendues) :

Le public est dans une enceinte fermée : oui non

Le public paie-t-il un droit d'entrée : oui non

1.4.3 CONTACTS SUR LE SITE :

Nom de la personne responsable sur le site :

Titre ou qualité :

Téléphone : et/ou Mobile :

Fax : e-mail :

II - DÉTAIL DE LA MANIFESTATION

2.1 Vous utilisez des tentes (chapiteaux, structures...) : oui non

Si oui, précisez le nombre : et les surfaces cumulées : m2

Dimensions de chaque installation :

2.2 Vous mettez en place pour l'accueil du public, des gradins démontables : oui non

Si oui, précisez le nom de l'installateur :

Cette installation devra être contrôlée par un organisme de contrôle agréé si la hauteur du plancher est supérieure à 1,50 m ou si la tribune reçoit plus de 300 personnes.

Dans tous les cas, l'organisateur devra fournir une attestation de montage dans les règles de l'art ne faisant apparaître aucune observation et signée par le responsable du montage des gradins.

2.3 Il est prévu une ou plusieurs scènes : oui non

Si oui, précisez le nombre :

Dimensions (L x l) :

Hauteur :

Le nom de l'installateur :

III - CONTRAT D'ASSURANCE

L'organisateur devra impérativement avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile ou spécifique et transmettre l'attestation en annexe du dossier.

En aucun cas la responsabilité de la Ville ne pourra être engagée. En cas d'incident ou d'accident, l'organisateur est le seul responsable. L'organisateur s'engage à veiller à la sécurité des biens et des personnes.

Fait à Marvejols, le
Le responsable de la manifestation

